

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-03

DÉLIBÉRATION

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA COMMISSION DES FINANCES

*Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2 ;
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 201812-07 du 17 décembre 2018 portant approbation du Règlement Intérieur de Normandie Université et notamment son article 4.4 ;
Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;
Considérant la présentation la liste des volontaires à la Commission des Finances.*

Article 1 :

Le règlement intérieur de Normandie Université prévoit à l'article 4.4 une Commission des Statuts et Règlements (4.4.1) et une Commission des Finances (4.4.2), dont la création est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. La Commission des Finances est présidée par le vice-président chargé des moyens. Elle est composée de l'Agent Comptable, de la Directrice Générale des Services, de la Responsable des Affaires Financières et de 8 membres du Conseil d'Administration volontaires :

- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège A)
- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège B)
- 2 représentants des étudiants ;
- 2 représentants des personnels BIATSS.

Mission : La Commission des Finances est chargée d'assister le Président de Normandie Université dans la préparation du budget et des budgets rectificatifs. Elle examine le compte financier. La Commission des Finances émet un avis consultatif. Elle nomme un rapporteur qui présente cet avis en Conseil d'Administration.

Les membres élus du Conseil d'Administration ont la possibilité de se porter candidats à la Commission des Finances de ce Conseil.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-03

Le Conseil d'Administration approuve la désignation des représentants du Conseil d'Administration à la Commission des Finances

Commission des Finances :

- Morgane CHEVÉ – Collège A
- Nicolas GUIRIMAND – Collège B
- Romain FERET – Collège BIATSS
- Sophia MORALES – Collège Usagers
- Roxane BUREL – Collège Usagers

Résultats des votes – Nombre de votants : 37

Pour : 34

Abstention : 1

Contre : 0

Bulletins blancs : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Votes via l'outil Balotilo

Adoptée en Conseil d'Administration le 13 octobre 2025,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-03

Annexe :

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 95% - 35 votes pour 37 votants)

Le Conseil d'Administration approuve la désignation des représentants du Conseil d'Administration à la Commission des Finances

Collège A : Morgane CHEVÉ

Collège B : Nicolas GUIRIMAND

Collège BIATSS : Romain FERET

Collège usagers : Sophie MORALES et Roxane BUREL

Nombres de voix :

34 Pour

1 Abstention

0 Contre

Bulletins blancs : 0